



Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : Adfast 8916

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Adhésif

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Adfast
2685 Diab
Ville Saint-Laurent Quebec H4S 1E7
Canada

Adresse e-mail : servicemtl@adfastcorp.com

Adresse Url : <http://www.adfastcorp.com>

Numéro d'appel d'urgence

Personne à contacter en cas d'urgence : **Urgence en cas de déversement (CANUTEC):** 613-996-6666
Urgence en cas de déversement (CHEMTREC): 800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposure - Catégorie de danger 3 (Narcotique)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée - Catégorie de danger 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)
Cancérogénicité - Catégorie de danger 2
Sensibilisation cutanée - Catégorie de danger 1
Irritation oculaire - Catégorie de danger 2A
Irritation oculaire - Catégorie de danger 2
Corrosion cutanée - Catégorie de danger 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer. Voie(s) d'exposition : Inconnu.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence :

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas respirer fumée, Vapeur, brouillard, gaz, vapeurs.

Se laver zone exposée soigneusement après manipulation..

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage

Réaction

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez attention / conseil médical.

En cas d'irritation cutanée : Obtenez attention / conseil médical.

Obtenez attention / conseil médical en cas de malaise.

Rincer la bouche.

EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à eau.

Enlever les vêtements contaminés.

Enlever les vêtements contaminés. et laver avant réutilisation.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux règlements locaux, fédéraux et internationaux

Autres dangers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
75-09-2	Dichloromethane	50% - 75%	Eye Irr. 2, Carc. 2, H319, H351
64742-48-9	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	1% - 3%	Asp. Tox. 1, H304
136-23-2	zinc bis (dibutyldithiocarbamate)	0.1% - 0.3%	Skin Irr. 2, Eye Irr. 2, Skin. Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, H315, H317, H319, H335, H400, H410

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. Si après l'ingestion, vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Si la personne exposée est somnolente ou inconsciente, ne rien administrer par la bouche. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Rincer la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital.

Inhalation

Si la personne exposée ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Si nécessaire, fournir de l'oxygène supplémentaire dès que la respiration est rétablie, si formé(e) pour le faire. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec le yeux: Provoque des irritations oculaires graves. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit. douleur ou irritation. Rougeurs. Larmolement.

Contact avec la peau: Provoque des irritation cutanées. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit. Irritation. Rougeurs.

Inhalation: Nocif si inhalé. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner la dépression du système nerveux central (SNC). Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit. Irritation des voies respiratoires. Toux. Nausea. Vomir. Mal de tête. Somnolence. la fatigue. Vertige. Vertige. Inconscience.

Ingestion: Nocif si avalé. Peut entraîner la dépression du système nerveux central (SNC).

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseil général: Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Si exposé ou préoccupé, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux. Se retirer de l'exposition. Des symptômes peuvent se manifester à retardement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Utiliser des mesures d'extinction appropriées selon les circonstances locales et l'environnement proche.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Gaz, vapeurs, ou poussières sont irritantes en très faibles concentrations. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent être nocifs. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges. Gaz, vapeurs ou poussières peuvent déclencher des réactions allergiques de la peau.

Risque indirect d'incendie: Les récipients peuvent accumuler de la pression lorsqu'ils sont exposés à de la chaleur et/ou un incendie.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone (CO_x). Composés halogénés. Les halogénures d'acyle.

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Toujours rester éloigné des réservoirs immergés de flammes. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éviter tout contact direct avec la substance (solide / liquide / vapeur). Empêcher les résidus des moyens d'extinction d'incendie de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Évacuer les personnes de la zone. Isoler la zone qui présente un danger et en interdire l'accès.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer les personnes de la zone. Isoler et restreindre l'accès à la zone jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome ou à adduction d'air. Ventiler la zone de la fuite ou du déversement.

Précautions pour l'environnement

Endiguer la zone de déversement pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise homologuée spécialisée dans l'élimination des déchets.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Contenir le déversement et recueillir ensuite à l'aide d'un aspirateur protégé électriquement ou par brosse humide et placer dans un récipient pour élimination conformément aux règlements locaux (voir section 13).

Petit déversement: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Danger de glissement sur les déversements de ce produit. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Recueillir et transférer dans un récipient pouvant être fermé sans éclaboussures ni production de poussières / brouillards, pour élimination par une méthode appropriée. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié seulement. Écarter les conteneurs de la zone de déversement si cela ne présente aucun risque. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger. Il n'y a pas de conditions spécifiques connues qui doivent être évitées. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éviter tout contact direct avec la substance (solide / liquide / vapeur). Vérifier la présence de défauts ou de fuites avant de manipuler le récipient. Ne pas manger, boire ni fumer pendant de la manipulation. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Manipuler conformément à tous les règlements et normes en vigueur. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Garder le récipient hermétiquement fermé. Protéger contre tout dommage physique. Signaler immédiatement si des dommages matériels, des fuites ou des déversements se produisent. Laver soigneusement toute partie exposée du corps après la manipulation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder sous clé. Stocker seulement dans des endroits bien ventilés. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Emballage approprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Matières incompatibles

Non spécifié.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Dichloromethane

ACGIH**TLV**174 mg/m³ TWA: 8 hours
50 ppm TWA: 8 hours**OSHA****PEL**25 ppm TWA: 8 hours
125 ppm STEL: 15 minutes**Limites d'exposition professionnelle****Mesures générales de protection et d'hygiène**

Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence. Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et des boissons. Utiliser conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation. In some cases, fume scrubbers, filters or engineering modifications to the process equipment will be necessary to reduce emissions to acceptable levels.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Apparence	Clair
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Supérieur à 93,3°C / 199,94°F
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.2126 Multiplicateur p/r à l'eau
Solubilité	Non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	

Température de décomposition

Non disponible

Viscosité

Non disponible

Point de congélation

Non disponible

Non disponible

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composantes.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales, une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Humidité. Humidité.

Matières à éviter

Aucune donnée disponible pour cette section.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

DL50 orale 45087.6 mg/kg

Informations toxicologiques les composants

zinc bis (dibutylidithiocarbamate)

Irritation/Corrosion yeux	39 mg Lapin.
Irritation/Corrosion peau	500 mg Lapin.
DL50 orale	Supérieur à 5000 mg/kg Rat.

Dichloromethane

Irritation/Corrosion yeux	100 mg Lapin.
Irritation/Corrosion peau	810 mg Lapin.
Inhalation CL50	76000 mg/m ³ 4 hours, Rat.
DL50 orale	985 mg/kg.

Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy

CL50 Inhalation - Gaz	Supérieur à 2.5 g/m ³ (4 heures) Vapeur.
DL50 cutanée	Supérieur à 3160 mg/kg Lapin.
DL50 orale	Supérieur à 5000 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

zinc bis (dibutyldithiocarbamate)

CE50 0.74 mg/l (48h) Crustacé - Daphnia magna.

Toxicité environnementale CL50 880 mg/l (96h) Poisson.

Dichloromethane

CE50 DSENO 560 mg/l Algues - Scenedesmus subspicatus.

CE50 242 mg/l (72h) Algues - Chlamydomonas reinhardtii.
500 mg/l (96h) Algae - Pseudokirchneriella subcapitata.
1250 mg/l (48h) Crustacé - Daphnia magna.
99 de 121.5 mg/l (96h) Poisson - Pimephales promelas.

Toxicité environnementale CL50 329 mg/l Crustacé - Americamysis bahia 48 hour.
220 de 330 mg/l Crustacé - Daphnia magna.
193 de 277.8 mg/l (96h) Poisson - Pimephales promelas.
254 mg/l (96h) Poisson - Danio rerio.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Dichloromethane

Potentiel: bas.

BCF: 22.91.

LogPow: 1.25.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Éviter tout rejet dans le sol. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriels doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau à moins d'être en conformité avec les exigences des systèmes nationaux d'élimination des rejets de polluants. Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination. La production de déchets doit être évitée ou réduite au minimum chaque fois que possible.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	2810	2810	2810	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Dichlorométhane)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Dichlorométhane)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Dichlorométhane)	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (Dichlorométhane)
Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	III	III	III	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	1383.7 lbs / 628.2 kg [137.61 gal / 520.9 L]			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

SARA 311-312: Danger différé (chronique) pour la santé. Danger immédiat (aigu) pour la santé.

Informations réglementaires pour les composants

Dichlorométhane

Clean Air Act Section 112 (HAPs):

Listé.

California Prop 65:

Known to the State of California to cause cancer.

Aucun niveau de risque considérable.

200 µg/day inhalation.

Droit de savoir:

New York.

New Jersey.

Massachusetts.

Pennsylvania.

Exigences de notification de la part du fournisseur conformément à

50-75%.

Sara 313:

50-75%.

SARA 313 Form R:

Danger immédiat (aigu) pour la santé.

SARA 311/312:

Danger différé (chronique) pour la santé.

Clean Water Act (CWA) 307:

Listé.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Avis au lecteur

Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier

Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible pour cette section.